

## CABINET DU MAIRE

Nos références :

Votre correspondant :

police-municipale@ville-laon.fr - 03 23 22 86 00

Objet : Montée Historique 2026

## 35<sup>ÈME</sup> CIRCUIT HISTORIQUE

Information aux riverains,

Madame, Monsieur,

La **35<sup>ÈME</sup> édition du Circuit Historique** aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 mai 2026.

Son bon déroulement dépend en grande partie de votre indulgence, notamment au niveau de la circulation et du stationnement. Nous sollicitons ainsi votre tolérance en vous demandant de bien vouloir respecter les modifications de stationnement et de circulation suivantes :

### VILLE HAUTE

- L'accès à la ville haute sera **interdit aux cars de tourisme** le dimanche 24 mai. Les bus de la TUL seront autorisés à emprunter la **rue Jacques-François Glatigny**, afin de desservir l'**arrêt «hôpital»**.
- La **place du Général Leclerc**, la **rue du rempart Saint-Rémy** et la **promenade Yitzhak Rabin** seront **interdits à la circulation et au stationnement** le dimanche 24 mai de 8 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- Le **stationnement** des véhicules ne participant pas à la course sera interdit sur le parcours de la «Montée Historique» le dimanche 24 mai de 12 heures à 18 heures ou fin de manifestation : **promenade de la Couloire Guy Sabatier, allée Jean Martinot, rue Marcel Bleuet** (entre la promenade Barthélémy de Jur et le rond point du 45<sup>ÈME</sup> R.I.), **place du 45<sup>ÈME</sup> RI, place Aubry, rue du 13 Octobre 1918** (entre la rue des capucins et la rue John Fitzgerald Kennedy), **rue John Fitzgerald Kennedy, rue du Père Marquette et Louis Jolliet, rue Franklin Roosevelt, rempart Barthélémy de Jur, rue Sérurier, rue Saint-Jean, place Saint-Julien, rue Saint-Martin** (partie comprise entre la rue Devisme et la place Saint-Julien), **rue Devisme**.
- Le **stationnement** des véhicules ne participant pas à la course sera interdit **rue du Bourg** le dimanche 24 mai, de 8 heures à 18 heures ou fin de manifestation
- La **circulation** des véhicules ne participant pas à la course sera interdite le dimanche 24 mai de 14 heures à 18 heures ou fin de manifestation : **promenade de la Couloire Guy Sabatier, allée Jean Martinot, rue Marcel Bleuet** (entre la promenade Barthélémy de Jur et le rond point du 45<sup>ÈME</sup> R.I.), **place du 45<sup>ÈME</sup> RI, place Aubry, rempart Barthélémy de Jur, rue du Bourg, rue du 13 Octobre 1918** (entre la rue des capucins et la rue John Fitzgerald Kennedy), **rue John Fitzgerald Kennedy, rue du Père Marquette et Louis Jolliet, rue Franklin Roosevelt**.
- La **circulation** sera interdite aux véhicules de toute nature le dimanche 24 mai de 14 heures à 18 heures ou fin de manifestation, seuls les véhicules de la course seront autorisés à circuler en sens inverse : **rue Saint-Jean, place Saint-Julien, rue Saint-Martin** (partie comprise entre la rue Devisme et la place Saint-Julien), **rue Devisme**.
- L'accès au centre hospitalier sera autorisé uniquement par la **rue Jacques-François Glatigny** pendant la durée de la manifestation.

## VILLE BASSE

- La **circulation et le stationnement** des véhicules de toute nature seront interdits **place Edouard Herriot, avenue Carnot**, le dimanche 24 mai de 8 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- Le **stationnement** des véhicules ne participant pas à la course sera interdit le dimanche 24 mai de 12 heures à 18 heures ou fin de manifestation, et la **circulation** des véhicules ne participant pas à la course sera interdite le dimanche 24 mai de 14 heures à 18 heures ou fin de manifestation : **avenue Gambetta, rue du Mont de Vaux, rue Eugène Leduc, boulevard de Lyon** (sur une voie allant du rond-point des Trois Gares au rond-point René Cassin, puis sur les deux voies dans sa partie comprise entre le rond-point René Cassin et la rue Eugène Leduc), **rue Bonnot, rue Roger Salengro** (partie comprise entre la rue Bonnot et l'avenue Carnot), **rond-point des trois gares** (dans sa partie comprise entre l'avenue Carnot et le boulevard de Lyon, dans le sens de la course), **rond-point René Cassin** (dans sa partie comprise entre les deux portions du boulevard de Lyon), **rond-point Victor Hugo** (voie allant de la rue Eugène Leduc à l'avenue Charles de Gaulle), **place Victor Hugo** (dans sa partie comprise entre le rond-point Victor Hugo et l'avenue Charles de Gaulle, parking Leroy compris), **avenue Charles de Gaulle, rond-point Charles de Gaulle** (voie reliant l'avenue Charles de Gaulle à la rue Winston Churchill), **rue Winston Churchill, rond-point des Anciens Combattants d'Afrique du Nord** (voie reliant la rue Scheffer à la rue Pasteur), **rue Pasteur, rampe d'Ardon**.
- La **circulation** sera interdite, sauf riverains, dans toutes les **rues adjacentes au parcours de la «Montée Historique»**.
- Les automobilistes voulant se rendre à proximité de la gare SNCF emprunteront soit le **rond point Viollet-le-Duc** et prendront l'**accès gare routière**, soit le boulevard Brossolette et le rond-point des Trois Gares, le dimanche 24 mai de 14 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- La **circulation** des véhicules de toute nature se fera en sens inverse **boulevard de Lyon** (sur une voie allant du rond-point des Trois Gares au rond-point René Cassin) et **rond-point René Cassin** (sur la voie allant du boulevard de Lyon au boulevard Gras-Brancourt), le dimanche 24 mai de 14 heures à 18 heures ou fin de manifestation.
- **Tous les véhicules prioritaires** seront admis **en cas d'urgence** à pénétrer sur le parcours dans le sens de la circulation sus-défini.

Vous remerciant de votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

**Eric DELHAYE**  
Maire de LAON

Plan du circuit en ville du dimanche 24 mai 2026 :

